



## AVIS PUBLIC

**PPCMOI 6511-03-24, lots 5 587 578 et 5 515 562**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ** par le soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier de la susdite **Municipalité**, que lors de la séance extraordinaire du 18 mars 2024, tenue au 1070, route du Président-Kennedy (Québec) G0S 3G0 à 17h30, le Conseil municipal a adopté le projet de résolution dans le cadre du Règlement 443-2021 relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Cette résolution a pour objectif d'autoriser, malgré certaines dispositions prévues au règlement de zonage 198-2007, dans la zone VIL-12 :

- L'installation de plus de deux conteneurs maritimes sur le même terrain;
- L'implantation permanente de conteneurs maritimes utilisés à des fins commerciales au lieu de temporaire;
- Un stationnement de 94 places non pavé et sans bordure;
- L'implantation d'une enseigne détachée du bâtiment principal, aux dimensions de 35 pieds et 6 pouces par 16 pieds et 3 pouces et ayant une superficie de 577 pieds carrés;
- L'utilisation d'un véhicule désaffecté (avion) comme bâtiment principal;
- L'implantation de deux pergolas en cour avant;
- L'implantation de dix foyers extérieurs en cour avant.
- L'implantation d'un écran décoratif composé de gabion et de palettes de bois;

Ce projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Toute personne intéressée par le présent projet peut obtenir des renseignements en s'adressant au service de l'urbanisme.

**Donné à Scott**, ce 20 mars 2024

**Michel Lefebvre**  
Directeur général et  
Greffier-trésorier

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)**

Je soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier trésorier, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20 mars 2024.

**Michel Lefebvre**  
Directeur général et  
Greffier-trésorier